



## OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023

### Produits trimestriels records de 62,1 millions de dollars et solides flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 43,5 millions de dollars

**Montréal, 8 novembre 2023** – Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) annonce aujourd'hui ses résultats financiers consolidés pour le troisième trimestre de 2023. Les montants sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

#### Faits saillants – troisième trimestre (T3) de 2023

- 23 292 onces d'équivalent d'or<sup>1</sup> (« OEO ») gagnées (23 850 OEO au T3 2022);
- Produits provenant des redevances et des flux de 62,1 millions de dollars (53,7 millions de dollars au T3 2022);
- Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation<sup>2</sup> de 43,5 millions de dollars (51,1 millions de dollars au T3 2022);
- Perte nette<sup>2</sup> de 20,0 millions de dollars, ou 0,11 \$ par action de base (bénéfice net de 28,0 millions de dollars, ou 0,15 \$ par action de base au T3 2022), principalement en raison d'une charge de dépréciation hors trésorerie et d'une radiation sur les actifs liés à la mine de diamants Renard, totalisant ensemble 32,4 millions de dollars (26,2 millions de dollars, net d'impôts);
- Bénéfice ajusté<sup>3</sup> de 22,4 millions de dollars, ou 0,12 \$ par action de base<sup>3</sup> (25,8 millions de dollars, ou 0,14 \$ par action de base au T3 2022);
- Acquisition d'une redevance aurifère de 3 % NSR et d'une redevance cuprifère de 1 % NSR sur le projet cuivre-or Costa Fuego détenu par Hot Chili Limited pour 15,0 millions de dollars US (19,9 millions de dollars);
- Patriot Battery Metals Inc. a publié sa première estimation de ressources minérales pour la pegmatite à spodumène CV5 sur sa propriété Corvette détenue à 100 %, située dans la région de l'Eeyou Istchee Baie James au Québec, sur laquelle Osisko détient une redevance à échelle variable de 1,5 à 3,5 % sur les métaux précieux, et de 2,0 % sur tous les autres produits, incluant le lithium, sur la majeure partie (estimée à environ 80 % - 95 % par Osisko) de l'estimation des ressources minérales;
- Nomination de M. Paul Martin à titre de chef de la direction intérimaire; et
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire payé le 16 octobre 2023 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 septembre 2023.

Paul Martin, chef de la direction intérimaire d'Osisko, a commenté : « Si l'on tient compte des divers défis auxquels ont été confrontés certains de nos principaux partenaires d'exploitation au cours du troisième trimestre, nous sommes satisfaits de notre performance globale. Alors que nous entamons les trois derniers mois de l'année, et comme nous l'avons déjà mentionné, nous nous dirigeons maintenant vers le bas de notre fourchette de perspectives d'OEO pour 2023. Il convient de noter en particulier le flux diamantifère Renard, où la situation demeure fluide. Ainsi, contrairement à ce qui était prévu auparavant, Osisko peut maintenant s'attendre à une contribution en OEO de la mine au cours du quatrième trimestre, mais cela dépendra en grande partie des prix des diamants bruts et sera de beaucoup inférieure à ce qui avait été budgété à l'origine pour la période. Enfin, Osisko est demeurée très active sur l'aspect du développement corporatif, tant au cours du troisième trimestre qu'après celui-ci, ayant d'abord conclu la transaction Costa Fuego, puis, la semaine dernière, ayant annoncé l'acquisition d'une redevance de 1,0 % NSR sur le projet Namdini de Shandong Gold au Ghana, où la première production d'or est attendue vers la fin de 2024. »

## Après le 30 septembre 2023

- Le 27 octobre 2023, Stornoway Diamonds (Canada) Inc. (« Stornoway ») a annoncé la suspension des opérations à la mine Renard en raison de l'incertitude croissante du prix des diamants et le placement de Stornoway sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*.
- Le 30 octobre 2023, Osisko a annoncé l'acquisition d'une redevance de 1,0 % NSR couvrant le projet aurifère Namdini au Ghana. Osisko a conclu la transaction avec Savannah Mining Limited (« Savannah »), acquérant un intérêt direct dans 50 % de la redevance de 2,0 % NSR de Savannah, pour une contrepartie totale de 35,0 millions de dollars US (excluant les taxes et impôts applicables).
- Déclaration d'un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action ordinaire payable le 15 janvier 2024 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 29 décembre 2023.

## DÉTAILS RELATIFS À LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE ET LA WEBDIFFUSION SUR LES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023

Osisko fournit un avis de publication des résultats du troisième trimestre de 2023, et les détails relatifs à la conférence téléphonique et à la webdiffusion.

Publication des résultats : Mercredi, le 8 novembre 2023, après la fermeture des marchés

Conférence téléphonique : Jeudi, le 9 novembre 2023, 10:00 HE

Numéros de téléphone :  
**(option 1)** Sans frais en Amérique du Nord: 1 (888) 886-7786  
Appels locaux et internationaux : 1 (416) 764-8658  
ID de la conférence : 61375331

Lien pour la webdiffusion : [https://viaavid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1637185&tp\\_key=a659b2dd8c](https://viaavid.webcasts.com/starthere.jsp?ei=1637185&tp_key=a659b2dd8c)  
**(option 2)**

Reprise (disponible jusqu'au samedi 9 décembre 2023 à 10:00 HE) : Sans frais en Amérique du Nord : 1 (877) 674-7070  
Appels locaux et internationaux : 1 (416) 764-8692  
Code d'accès : 375331#

Reprise également disponible sur notre site web au [www.osiskogr.com](http://www.osiskogr.com)

### Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

### À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur l'Amérique du Nord de plus de 180 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux, incluant 23 actifs en production. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % sur les revenus nets de fonderie sur la mine Canadian Malartic, l'une des plus importantes mines aurifères au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko Ltée :**

Grant Moenting  
Vice-président, marchés des capitaux  
Tél : (514) 940-0670 #116  
Courriel : [gmoenting@osiskogr.com](mailto:gmoenting@osiskogr.com)

Heather Taylor  
Vice-présidente, développement durable et communications  
Tél : (514) 940-0670 #105  
Courriel : [htaylor@osiskogr.com](mailto:htaylor@osiskogr.com)

**Notes :****(1) Onces d'équivalent d'or**

Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent (Ag) provenant d'ententes de redevances et de flux a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en trésorerie ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période.

**Prix moyen des métaux et taux de change**

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Or <sup>(i)</sup>	1 928 \$	1 729 \$	1 932 \$	1 824 \$
Argent <sup>(ii)</sup>	23,57 \$	19,23 \$	23,31 \$	21,92 \$
Taux de change (\$ US/\$ Can) <sup>(iii)</sup>	1,3414	1,3056	1,3477	1,2892

(i) Prix pm en dollars américains selon le London Bullion Market Association.

(ii) Prix en dollars américains selon le London Bullion Market Association.

(iii) Taux quotidien de la Banque du Canada.

**(2) Pour les activités d'exploitation poursuivies****(3) Mesures non conformes aux IFRS**

La Société a inclus certaines mesures de performance dans ce communiqué de presse, lesquelles ne sont pas des mesures normalisées prescrites en vertu des Normes internationales d'information financières ou International Financial Reporting Standards (IFRS), incluant (i) la marge monétaire (en dollars et en pourcentage), (ii) le bénéfice ajusté et (iii) le bénéfice ajusté par action. La présentation de ces mesures non conformes aux IFRS vise à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS. Ces mesures ne suggèrent pas nécessairement des profits d'opérations ou flux de trésorerie issus des opérations, tel que déterminé selon les IFRS. Comme les opérations d'Osisko sont principalement axées sur les métaux précieux, la Société présente la marge monétaire parce qu'elle croit que certains investisseurs utilisent cette information, ainsi que des mesures déterminées comme conformes aux normes IFRS, afin d'évaluer la performance de la Société en comparaison avec d'autres sociétés minières de l'industrie des métaux précieux qui présentent les résultats de façon similaire. Toutefois, d'autres sociétés peuvent calculer ces mesures non conformes aux IFRS de façon différente.

*Marge monétaire (en dollars et en pourcentage des produits)*

La marge monétaire (en dollars) représente les produits provenant des activités d'exploitation poursuivies moins les coûts des ventes (excluant l'épuisement). La marge monétaire (en pourcentage des produits) représente la marge monétaire (en dollars) divisée par les produits provenant des activités d'exploitation poursuivies.

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<b><u>Droits de redevances</u></b>				
Produits	37 410	34 456	115 911	104 028
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(193)	(490)	(533)	(772)
Marge monétaire (en dollars)	37 217	33 966	115 378	103 256
Épuisement	(5 972)	(7 312)	(18 430)	(20 369)
<b>Profit brut</b>	<b>31 245</b>	<b>26 654</b>	<b>96 948</b>	<b>82 887</b>
<b><u>Droits de flux</u></b>				
Produits	24 659	19 205	66 245	51 867
Moins : coût des ventes (excluant l'épuisement)	(4 144)	(3 917)	(12 105)	(10 572)
Marge monétaire (en dollars)	20 515	15 288	54 140	41 295
Épuisement	(10 922)	(6 849)	(24 926)	(16 941)
<b>Profit brut</b>	<b>9 593</b>	<b>8 439</b>	<b>29 214</b>	<b>24 354</b>
<b><u>Droits de redevances et de flux</u></b>				
Marge monétaire totale (en dollars)	57 732	49 254	169 518	144 551
Divisée par : produits totaux	62 069	53 661	182 156	155 895
Marge monétaire (en pourcentage des produits)	93,0 %	91,8 %	93,1 %	92,7%
<b>Total – profit brut</b>	<b>40 838</b>	<b>35 093</b>	<b>126 162</b>	<b>107 241</b>

*Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base*

Le bénéfice ajusté est défini comme : le bénéfice net (perte nette) ajusté en fonction de certains éléments : le gain (la perte) de change, la dépréciation d'actifs (incluant la dépréciation d'actifs financiers et d'investissements dans des sociétés associées), les gains (pertes) à la cession d'actifs, le gain latent (perte latente) sur placements, la quote-part de la perte d'entreprises associées, la charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés, les coûts de transaction ainsi que d'autres éléments comme les gains (pertes) hors caisse.

Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le bénéfice ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<i>(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)</i>				
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies	(19 999)	28 014	18 810	62 877
Ajustements :				
Dépréciation des droits de redevances et de flux	17 490	-	24 119	-
Perte de crédit attendues et radiation sur les autres placements	17 349	276	37 480	1 180
Perte (gain) de change	3 399	(14 260)	3 424	(22 729)
Perte latente sur placements	2 513	758	4 482	12 172
Quote-part de la perte (gain) d'entreprises associées	4 754	1 143	(8 268)	(383)
Charge d'impôts sur le résultat différé	(3 146)	9 888	7 584	23 261
Bénéfice ajusté	22 360	25 819	87 631	76 378
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	185 516	184 839	185 159	179 101
Bénéfice ajusté par action de base	0,12	0,14	0,47	0,43

## Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des énoncés prospectifs, au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l'information prospective au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, à des événements futurs, des estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de production), au développement dans les délais attendus des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, flux de métaux, ententes d'écoulement de métaux et des investissements, aux attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, aux résultats d'exploitation, aux estimations des recettes futures, aux coûts de production, à la valeur comptable des actifs, à la capacité de continuer à verser un dividende, aux exigences de capital supplémentaire, aux perspectives et occasions d'affaires, à la demande future et à la fluctuation du cours des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, autres matières premières), au marché des devises et aux conditions de marchés générales. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et aux onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (i) en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit ; les risques liés : (a) aux exploitants des propriétés, (b) au développement dans les délais prévus, à l'obtention des permis, à la construction, au début de la production, à l'accroissement de la production (y compris les défis opérationnels et techniques) en temps opportun, (c) aux différences dans le débit et le moment de la production par rapport aux estimations des ressources minérales ou aux prévisions de production des exploitants, (d) aux différences dans le taux de conversion des ressources en réserves minérales et à la capacité de remplacer les ressources, (e) l'issue défavorable de toute contestation ou litige concernant les titres de propriété, les permis ou licence d'exploitation, (f) les risques et incertitudes associés aux activités d'exploration, de développement et d'exploitation minière, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou inattendues, les ruptures de pente ou les effondrements, les inondations et autres catastrophes naturelles ou les troubles civils ou autres risques non assurés; en ce qui concerne les facteurs externes : (a) les fluctuations des prix des matières premières qui supportent des redevances, des flux, des ententes d'écoulement de métaux et des investissements détenus par Osisko, (b) les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, (c) les changements de réglementation des gouvernements nationaux et locaux, y compris les régimes de permis et de licences et les politiques fiscales; les règlements et les développements politiques ou économiques dans l'un ou l'autre des pays où sont situées les propriétés sur lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, ou par l'entremise desquelles elles sont détenues, (d) la disponibilité continue du capital et du financement et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires, et (e) les réponses des gouvernements concernés à l'écllosion de la COVID-19 et l'efficacité de ces réponses, et l'impact potentiel du COVID-19 sur les affaires, les activités et la situation financière d'Osisko; en ce qui concerne les facteurs internes : (a) les occasions d'affaires qui peuvent ou non devenir disponibles pour Osisko, ou qui sont poursuivies par Osisko ou (b) l'intégration des actifs acquis. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, notamment l'absence de changement significatif dans les revenus et les actifs courants de la Société en ce qui concerne la détermination de son statut de PFIC; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui concerne les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour plus de détails au sujet des risques, incertitudes et hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR+, au [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov). Osisko souhaite avertir que la liste des risques et incertitudes cités précédemment n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres devraient considérer prudemment les facteurs ci-dessus ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et le risque qu'ils impliquent. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais aucune garantie ne peut être fournie quant au fait que ces attentes seront exactes, comme les résultats réels peuvent différer de façon importante des résultats prévus, comme les énoncés prospectifs incluent dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et l'on ne devrait pas s'y fier indûment. Ces énoncés ne sont valides qu'en date de ce communiqué de presse. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

# Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	<b>30 septembre 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	70 754	90 548
Placements à court terme	6 509	-
Sommes à recevoir	7 315	11 700
Autres actifs	4 047	2 546
	<u>88 625</u>	<u>104 794</u>
<b>Actifs non courants</b>		
Placements dans des entreprises associées	314 633	319 763
Autres placements	99 454	73 504
Redevances, flux et autres intérêts	1 553 282	1 378 253
Goodwill	111 204	111 204
Autres actifs	8 920	8 783
	<u>2 176 118</u>	<u>1 996 301</u>
<b>Passifs</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Comptes créditeurs et charges à payer	7 557	6 825
Dividendes à payer	11 108	10 121
Obligations locatives	1 141	921
	<u>19 806</u>	<u>17 867</u>
<b>Passifs non courants</b>		
Obligations locatives	7 127	6 701
Dette à long terme	315 390	147 950
Impôts sur le résultat différés	96 235	86 572
	<u>438 558</u>	<u>259 090</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions	2 094 048	2 076 070
Surplus d'apport	78 661	77 295
Cumul des autres éléments du résultat global	43 658	47 435
Déficit	(478 807)	(463 589)
	<u>1 737 560</u>	<u>1 737 211</u>
	<u>2 176 118</u>	<u>1 996 301</u>

# Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le 30 septembre		Neuf mois terminés le 30 septembre	
	2023 \$	2022 \$	2023 \$	2022 \$
<b>Produits</b>	<b>62 069</b>	<b>53 661</b>	<b>182 156</b>	<b>155 895</b>
Coût des ventes	(4 337)	(4 407)	(12 638)	(11 344)
Épuisement	(16 894)	(14 161)	(43 356)	(37 310)
<b>Bénéfice brut</b>	<b>40 838</b>	<b>35 093</b>	<b>126 162</b>	<b>107 241</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>				
Générales et administratives	(1 697)	(5 186)	(25 214)	(14 962)
Développement des affaires	(1 337)	(1 203)	(4 130)	(3 884)
Dépréciation des droits de redevances et de flux	(17 490)	-	(24 119)	-
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>10 314</b>	<b>28 704</b>	<b>72 699</b>	<b>88 395</b>
Produits d'intérêts	1 115	3 054	5 348	6 020
Charges financières	(6 086)	(5 480)	(12 401)	(16 949)
(Perte) gain de change	(3 390)	14 482	(3 543)	23 011
Quote-part du résultat d'entreprises associées	(4 754)	(1 143)	8 268	383
Autres pertes, montant net	(19 862)	(1 034)	(41 962)	(13 352)
<b>(Perte) bénéfice avant les impôts sur le résultat</b>	<b>(22 663)</b>	<b>38 583</b>	<b>28 409</b>	<b>87 508</b>
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	2 664	(10 569)	(9 599)	(24 631)
<b>(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies</b>	<b>(19 999)</b>	<b>28 014</b>	<b>18 810</b>	<b>62 877</b>
Perte nette des activités abandonnées	-	(244 655)	-	(268 475)
<b>(Perte nette) bénéfice net</b>	<b>(19 999)</b>	<b>(216 641)</b>	<b>18 810</b>	<b>(205 598)</b>
<b>(Perte nette) bénéfice net attribuable aux :</b>				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	(19 999)	(158 647)	18 810	(141 162)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	(57 994)	-	(64 436)
<b>(Perte nette) bénéfice net par action des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée</b>				
De base et dilué(e)	(0,11)	0,15	0,10	0,35
<b>(Perte nette) bénéfice net par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée</b>				
De base et dilué(e)	(0,11)	(0,86)	0,10	(0,79)

# Redevances Aurifères Osisko Ltée

## États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois et neuf mois terminés les 30 septembre 2023 et 2022

(Non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le		Neuf mois terminés le	
	30 septembre		30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
	\$	\$	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>				
(Perte nette) bénéfice net des activités poursuivies	(19 999)	28 014	18 810	62 877
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	3 967	2 052	9 124	5 010
Épuisement et amortissement	17 223	14 423	44 248	38 108
Dépréciation des droits de redevances et de flux	17 490	-	24 119	-
Pertes de crédit attendues et radiation sur les autres placements	17 349	276	37 480	1,180
Charges financières	122	1 831	369	5 333
Quote-part du résultat d'entreprises associées	4 754	1 143	(8 268)	(383)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	2 513	758	6 267	15 824
Gain net découlant de la dilution de placements	-	-	(4 842)	(3 604)
Perte à la cession réputée d'une entreprise associée	-	-	3 057	-
Perte (gain) de change	3 399	(14 260)	3 424	(22 729)
(Recouvrement) charge d'impôts sur le résultat différés	(3 146)	9 888	7 584	23 261
Autres	108	26	344	36
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	43 780	44 151	141 716	124 913
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(316)	6 916	(5 410)	1 626
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation poursuivies	43 464	51 067	136 306	126 539
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation abandonnées	-	(13 030)	-	(65 116)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	43 464	38 037	136 306	61 423
<b>Activités d'investissement</b>				
Acquisitions de placements à court terme	(2 676)	-	(6 473)	-
Acquisitions de placements	-	(1 494)	(53 279)	(8 174)
Produit de la cession de placements	5 022	-	5 028	2 960
Acquisitions de droits de redevances et de flux	(26 768)	(23 073)	(239 530)	(32 363)
Sortie de trésorerie à la déconsolidation d'Osisko Développement	-	(133 138)	-	(133 138)
Autres	(37)	(15)	(43)	(18)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement poursuivies	(24 459)	(157 720)	(294 297)	(170 733)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement abandonnées	-	(20 539)	-	(114 984)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(24 459)	(178 259)	(294 297)	(285 717)
<b>Activités de financement</b>				
Financement par voie de prise ferme de capitaux propres	-	-	-	311 962
Frais d'émission d'actions	-	-	-	(13 941)
Augmentation de la dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	19 802	-	206 711	-
Remboursement de la dette à long terme, déduction faite de l'escompte sur les acceptations bancaires	(28 151)	-	(41 614)	(113 120)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions	57	123	10 619	1 057
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	(16 451)	-	(21 330)
Dividendes versés	(10 321)	(9 770)	(29 366)	(28 248)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées	-	-	(4 349)	(2 224)
Autres	(265)	(776)	(711)	(1 207)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement poursuivies	(18 878)	(26 874)	141 290	132 949
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement abandonnées	-	(1 529)	-	245 833
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(18 878)	(28 403)	141 290	378 782
Augmentation (diminution) de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	127	(168 625)	(16 701)	154 488
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie				
Activités poursuivies	594	15 529	(3 093)	23 837
Activités abandonnées	-	4 355	-	6 519
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie</b>	721	(148 741)	(19 794)	184 844
<b>Trésorerie au début de la période</b>	70 033	449 283	90 548	115 698
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	70 754	300 542	70 754	300 542